



FICHE DE RENSEIGNEMENT - SAISON 2021

Tous les dossiers doivent impérativement comprendre : fiche de renseignement + règlement (chèque à l'ordre de ASVN) + certificat médical + consignes sanitaires signées + informations données personnelles signées

Les maître nageurs auront un listing des adhérents et valideront votre participation à la séance

NOM et PRENOM :

email :

téléphone :

documents fournis :

Certificat médical obligatoire

Signature du document "consignes sanitaires et protection des données" au dos

Chèque à l'ordre de l'ASVN

enfants

adultes

natation

Gym tonique aquatique

NATATION merci d'entourer l'option choisie carte saison

	1er membre	2eme membre	3 eme membre
1 séance	65 €	52 €	41 €
2 séances	95 €	76 €	69 €
3 séances	115 €	92 €	73 €
4 séances	135 €	108 €	86 €

carte mensuelle

1 séance	35 €
2 séances	50 €
3 séances	60 €
4 séances	70 €

merci d'entourer les créneaux horaires choisis

Mai, Juin, Septembre

	9h-10h	10h-11h	18h-19h	19h-20h
Lundi			Enfants	Adultes
mercredi			Adultes	
jeudi			Enfants	Adultes
samedi	Adultes	Enfants		

Juillet - Aout

	9h-10h	10h-11h	18h30-19h30	19h30-20h30
Lundi			Enfants	Adultes
mercredi			Adultes	
jeudi			Enfants	Adultes
samedi	Adultes	Enfants		

Mai, Juin , Septembre

GYM TONIQUE AQUATIQUE

Juillet et Aout

Jeudi 18h-18h45 ; Samedi 10h-11h

Samedi 10h - 11h

Carte de 10 séances : 73 € Carte de 5 séances : 42 €

L'accès aux cours du club se fait **obligatoirement** par l'entrée principale, non pas par l'entrée du snack.

En dehors des heures de cours du club, et pour pouvoir accéder à la piscine, l'adhérent s'engage à respecter le protocole mis en place par la ville de Vence * Tout dossier incomplet sera refusé. L'accès aux séances non prévues lors de l'inscription sera refusé par les maîtres nageurs

En signant ce formulaire l'adhérent s'engage à céder son droit d'image et accepte la décharge responsabilité*

* L'adhérent reconnaît que sa responsabilité est engagée si il est dans les bassins de la piscine municipale en dehors des activités proposées par l'association.

Signature de l'adhérent :

Fait à Vence, le / / 2021



Protection des données personnelles

L'adhérent est informé que l'ASVN collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (communication sur les événements de l'association comme les assemblés générales, sur le fonctionnement du club, les modifications des plannings) mais également à des fins statistiques non nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. En cas de non adhésion à l'association l'année suivante, ces données seront effacées au bout de 2 ans.

La fourniture de votre adresse e-mail et numéro de téléphone est obligatoire, afin que nous puissions vous contacter rapidement en cas d'événements impactant les activités du club. La fourniture du certificat médical est de s'assurer de l'absence de contre-indication à la pratique de la natation.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : a.s.vence.natation@gmail.com

Je confirme avoir lu le paragraphe sur les protections des données personnelles

Signature de l'adhérent

Date : / /2021

Protocoles et recommandations sanitaires

La situation sanitaire actuelle nous oblige à mettre en place les mesures suivantes pour le déroulement des séances :

- Ouverture des portes 10 minutes avant le début du cours,
- Fermeture des portes au début du cours,
- Entrée par l'entrée principale,
- Sortie par le snack,
- Pédiluve et douches intérieures/extérieurs obligatoires (au savon),
- WC extérieurs (sous le snack)
- Amenez votre propre matériel (pool, plaquettes, palmes) (matériel de la piscine non disponible)
- Bonnet de bain obligatoire
- 6 nageurs par ligne d'eau
-
- Les consignes particulières de mouvement dans l'eau seront indiquées par le maître-nageur
- Aucun accompagnant ne sera accepté sur le pourtour de la piscine pendant les cours.

Je confirme avoir lu les consignes et je m'engage à les respecter

Signature de l'adhérent

Date : / /2021